

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le quatre septembre  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon en Velay (salle d'animations),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : François-Régis SABY)

Nombre de membres :  
En exercice : **24**  
Présents : **18**  
Ayant pris part au vote (vote  
public) : **22**  
○ Pour : **22**  
○ Contre : **0**  
○ Abstention : **0**  
○ Blanc : **0**  
○ Nul : **0**

**Présents** : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, et Mmes MOUNIER Emeline, DREVET Hélène, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

**Excusé** : Néant.

**Absents** : M. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

**Pouvoirs** : M. PEYRARD Nicolas donne pouvoir à M. POINAS J.-Michel.  
Mme MARCON Catherine donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre.  
Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à Mme MOUNIER Emeline.  
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme DREVET Hélène.

\*\*\*\*\*

Date de convocation :  
**Le 30 août 2023**

Date d'affichage :  
**Le 30 août 2023**

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier), ainsi que la délibération n° DC/2022-09-05/03 du 5 septembre 2022 attribuant les marchés de travaux correspondants pour la partie bâtiment.

Il précise que plusieurs modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment par la délibération n° DC/2023-01-30/04 du 30 janvier 2023 et par la délibération n° DC/2023-04-11/22 du 11 avril 2023.

M. JURY explique qu'aujourd'hui, il convient de procéder à une modification du marché initial par voie d'avenant concernant le lot n°5 (bardages) attribué à l'entreprise ABC BORNE.

Cet avenant numéro 3 répond à des travaux supplémentaires concernant l'étanchéité du mur de soutènement côté quai de déchargement.

Les modalités financières évoluent donc selon les éléments suivants :

- Marché initial : 183 253.73 euros HT
- Avenant 1 (modification bâtiment) : 7 274.19 euros HT
- Avenant 2 (sanitaires) : 4 805.20 euros HT
- Avenant 3 (étanchéité) : 795.15 euros HT
- Nouveau coût marché : 196 128.27 euros HT

**DELIBERATION N° :**  
**DC/2023-09-04/04**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**LINAMAR –**  
**Zone d'activités de Jacquet**  
**(Montfaucon)**

**Avenants aux marchés de**  
**travaux – Bâtiment**  
**Lot n°5 - avenant 3**

**AR Prefecture**

043-244300307-20230904-DC2023090404-DE  
Reçu le 14/09/2023

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de l'entreprise LINAMAR sur la ZA de Jacquet à Montfaucon la réalisation des nouvelles prestations modificatives énoncées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant et tous documents utiles à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,  
Président,

François-Régis SABY,  
Secrétaire,



**AR Prefecture**

043-244300307-20230904-DC2023090404-DE  
Reçu le 14/09/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*